



RESTRUCTURATIONS DES ESCALES DE LPR & LYD :

Négociations tardives et PAS D'ACCORD... EEV / **UNSA-CHEMINOTS**

Débutant tard (mais Unsa n'était pas à l'initiative de la date > 25 mars après midi) la réunion de conciliation EEV / UNSA-Cheminots a duré près de 4H. Nous avons fait de nombreuses propositions.

Pour le moment, Le DET ne peut faire mieux que ce qui est inscrit ci-après :

Ce qui a été avancé par la Direction :	Avis UNSA
<i>Une réunion de suivi de la production 1fois par semaine par les DPX/DUO/Pôle Prod afin de faire le recensement des problèmes qui ont dépassé la nouvelle organisation et afin d'adapter le système sans tarder, résoudre les cas difficiles récurrents et ainsi soulager les opérateurs au quotidien à Perrache et à Part-Dieu</i>	
<i>Programmer 154 jours de renfort à la banque accueil, sur les accueils quai et opérateurs départ, en avril (44 journées de travail), mai (68) et juin (42).</i>	DOUTES par rapport à ce qui était déjà programmé qu'elle que soit l'orga.
<i>Dans la conduite du projet, aucun agent n'a été redirigé vers l'EIM (« pôle emploi » de la Sncf)</i>	
<i>A Perrache un roulement accueil spécifique à 132 RP + 1 rlmt 2X8 avec moins d'extrêmes</i>	AVIS BIENVEILLANT DEJA DONNE EN CHSCT Et/Ou Réunions Démarche QVT.
<i>A Part-Dieu, embauche d'un CDD en tant que week-endiste pour accorder plus de SA/DI aux agents en roulement</i>	

Parmi les demandes UNSA, celles approfondies en réunion de conciliation	Avis Direction
<i>Requalifier des postes B>C et C>D</i>	A l'ETUDE
<i>Mise en place d'une ITT (indemnité temporaire de transition) pour tous les agents d'accueil Perrache et Part-Dieu dont la nouvelle orga. ferait perdre de l'argent. Modalités les plus favorables.</i>	A l'ETUDE
<i>Rendre primable les références des postes AF et AMVM à LYD & LPR et octroyer la prime de langue aux agents qui satisfont aux conditions de la consigne.</i>	REFUS
<i>Après l'été, basculer l'équivalent de 3 postes AF qualif B > Qualif C à LYD</i>	A l'ETUDE
<i>En fin d'année, renforcer l'accueil quai par une référence du lundi au vendredi matin. Et création d'une autre référence de plus de journée du lundi au vendredi.</i>	A l'ETUDE
<i>Bâtir un planning de réunions périodiques avec les OS qui voudraient y participer pour accompagner le changement d'organisation et acter des nécessaires adaptations dont pourrait avoir besoin le système pour réduire les risques Psycho-sociaux des agents</i>	

L'UNSA-Cheminots appelle donc à un arrêt de travail dès le 27 mars : **d'au moins 59 minutes à la prise de service.** Les agents ayant effectués au moins 59mn de grève (DA) sont comptabilisés grévistes.

Préavis posé : Du vendredi 27 mars 2015 à 4 heures au dimanche 29 mars 2015 à 5 heures et week-end de pâques > du samedi 4 avril 2015 à 4 heures au mardi 7 avril 2015 à 5 heures.